

SYLVICULTURE ET AMENAGEMENT DES FORETS PATUREES

LA PREVENTION DES INCENDIES DE FORET PAR
LE SYLVO-PASTORALISME : MYTHE OU REALITE ?

P. DELABRAZE

RETROSPECTIVE DES RELATIONS ENTRE L'HOMME, SON BETAIL, LA FORET ET LE FEU

L'histoire nous rapporte les conflits qui ont opposé les divers utilisateurs des forêts et des espaces boisés depuis le Moyen-Age.

Aux droits de défrichement tout d'abord accordés aux communautés religieuses et rurales ont succédé des autorisations concédées, mais justifiées, de prélèvements de bois et de récoltes de menus produits (1) par les habitants et leurs animaux autour des clairières créées par ces défricheurs.

Cautionnés par des édits royaux et des ordonnances ou autres dispositions dûment enregistrées, ces droits d'usage ont progressivement été cantonnés, souvent dans le but de se réserver certains produits - la chasse et la pêche - ou de satisfaire des besoins jugés prioritaires. La Réformation décidée par COLBERT pour sauver et reconstituer les futaies, la réservation des bois de marine... en sont des illustrations célèbres, à l'origine des aménagements de nos prestigieuses forêts.

En 1789, la révolution a plus transféré aux collectivités qu'aboli ces privilèges. Elle les a parfois étendus, allant jusqu'à les réserver aux autochtones et à leurs descendants directs. Puis des distractions du régime forestier, des ventes de forêts et de bois pour renflouer les finances publiques ont entre autre entraîné des exploitations abusives d'espaces boisés, souvent biens communaux négligés par les familles engagées dans la constitution de domaines agricoles plus ouverts à la concurrence des marchés, et qui soumettaient de ce fait les terrains considérés comme marginaux à de systématiques cueillettes, sans souci de renouvellement.

L'errance des troupeaux sur ces parcours indivis a complété l'action de l'homme, faisant partout régresser l'arbre au profit des broussailles dont il a fallu ensuite se débarrasser périodiquement par le feu... Et plus le feu est vif, plus durable est le débroussaillage !

Mais l'incendie - accidentel - ne produit-il pas de plus graves dégâts que les "écobuages vifs" puisqu'il se développe dans les conditions de milieu les moins favorables à la survie des végétaux ligneux ?

Dans cette situation anarchique la plaine risquait d'être périodiquement dévastée par les torrents de boue dévalant des montagnes et des collines dénudées par ces pratiques trop fréquemment renouvelées, les villages emportés par les crues... Une reforestation s'appuyant sur des corrections torrentielles (2) fut l'efficace remède de la fin du siècle dernier, d'autant mieux accepté qu'une certaine déprise rurale s'amorçait.

Le succès de l'opération de restauration des terrains en montagne (R.T.M.) dépendait du respect des jeunes reboisements et de la protection des lambeaux forestiers subsistant malgré les déprédations subies : l'animal domesti-

- (1) menus produits : les produits accessoires de la forêt, tels que baies, champignons, pierres ou graviers... y compris les bois de faibles dimensions, la consommation des glands, châtaignes, faines... par des animaux (panage pour les porcs) et par extension quelquefois les récoltes aménagées de liège, écorces à tan, résine (gemmage)...
- (2) corrections torrentielles : ensemble des mesures de toute sorte, économique, biologique, technique, architecturale, par lesquelles les phénomènes de charriage sont maintenus dans des limites acceptables, sans nuire à l'écoulement de l'eau ni d'une petite partie du débit solide non dommageable pour l'aval (METRO).

que fut banni de ces zones sensibles par des textes réglementaires assez stricts, le feu interdit en forêt. Le berger s'exposait à être exclu des surfaces brûlées pendant une décennie...

L'accélération de l'exode rural et la diminution des troupeaux itinérants ont permis un embroussaillage des parcours de plus en plus hostile à l'animal domestique : comme le sous-bois forestier apparaissait attrayant par comparaison ! Et combien devenaient sensibles aux incendies ces espaces patrimoniallement intéressants !

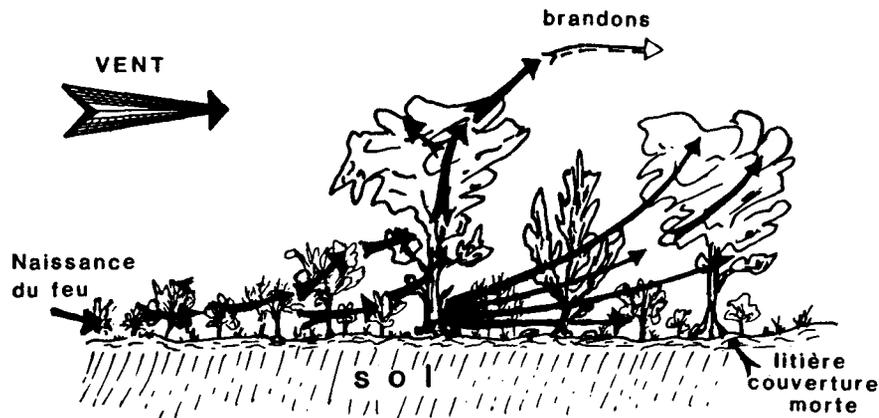
Le temps n'est-il pas venu d'une cohabitation raisonnable entre les acteurs, anciens et nouveaux, d'un espace rural à dynamiser ? Comment faire coexister les rares pasteurs aux troupeaux souvent réduits avec les gestionnaires forestiers, comment provoquer des vocations de sylvo-pastoralistes du XXI^e siècle, plus particulièrement en région méditerranéenne menacée par les incendies ? Car le feu entraîne au moins autant de dégâts aujourd'hui que n'ont pu en faire les plus mauvais systèmes de pâturage hier. Quels principes conditionnent cet "équilibre agro-sylvo-pastoral" à bénéfices équitablement partagés ?

Ce sont ces propos que nous essayons d'aborder en traitant des conditions de moindre sensibilité aux incendies des peuplements forestiers, des relations entre l'arbre et l'animal, en traitant de l'animal "sylviculteur et arboriculteur" en puissance.

I - NAISSANCE ET DEVELOPPEMENT D'UN INCENDIE DANS UN MILIEU BOISE : L'AMENAGEMENT IDEAL DE SECURITE

L'incendie naît dans la couverture morte du sol et dans la litière (figure 1). Par rayonnement, le dessèchement puis la pyrolyse des végétaux les

Figure 1 - Naissance et développement d'un incendie de forêt



plus bas avec inflammation des gaz se produisent d'autant plus rapidement que ces combustibles sont importants et bien distribués dans différentes catégories de grosseurs. Le feu progresse alors du sol à la cime des arbres, favorisé par l'étagement des strates végétales et par leur continuité verticale. Rapidement, le front de flammes qui se forme, bénéficie d'une abondante et d'une bonne distribution de combustibles devant lui : le rayonnement reste le facteur de transmission de l'énergie le plus efficace pour la progression, les courants de convection pouvant aussi jouer un rôle important dans les grands incendies, surtout sur les reliefs.

Au cours de son développement, un peuplement forestier équienne (1) présente une (ou plusieurs) période(s) de très grande sensibilité à l'incendie : branches basses en partie sèches, sous-bois importants... Ces périodes critiques varient non seulement avec les essences - bouleau, châtaignier, chêne, pin, épicéa, sapin, mélèze... - mais avec la sylviculture appliquée, la nature de la végétation accompagnatrice et, bien entendu, le milieu. Il faut donc éviter les grandes formations monospécifiques et équiennes ou progressivement distribuées en âge par des exploitations réalisées de proche en proche, dans toutes zones à haut risque d'incendie. Le stade de la futaie élevée sans sous-étage étant moins favorable au développement du feu, on recherche une croissance juvénile la plus rapide possible, compatible avec une densité suffisante pour concurrencer le sous-bois. Une meilleure gestion de l'eau du sol est un facteur déterminant de cette croissance : on économise "sur l'évaporation" en conservant "au vent dangereux" de la parcelle - l'unité de gestion forestière - des densités d'arbres un peu supérieures aux densités normales proposées par les tables de production.

Les coupes d'exploitation sont assises en remontant "au vent", mais avec des retours en arrière de façon à éviter les juxtapositions de parcelles d'âges trop proches : cette distribution des peuplements en mosaïque - ou en damier - n'exclut nullement, bien au contraire, l'utilisation de plusieurs essences par grands "parquets" (2) ou par parcelle, essences et peuplements d'inflammabilités et de combustibilités différentes (figure 2).

L'affectation de pièces de cette mosaïque à des spéculations agricoles, pastorales, cynégétiques (cultures à gibier)... et récréatives contribue sérieusement à la résistance au feu de l'ensemble : le rythme de l'incendie se trouve cassé au passage d'une structure à l'autre, sa virulence tombe dans les parties appauvries en combustible, là où les pompiers peuvent y déployer leurs établissements et arrêter l'incendie.

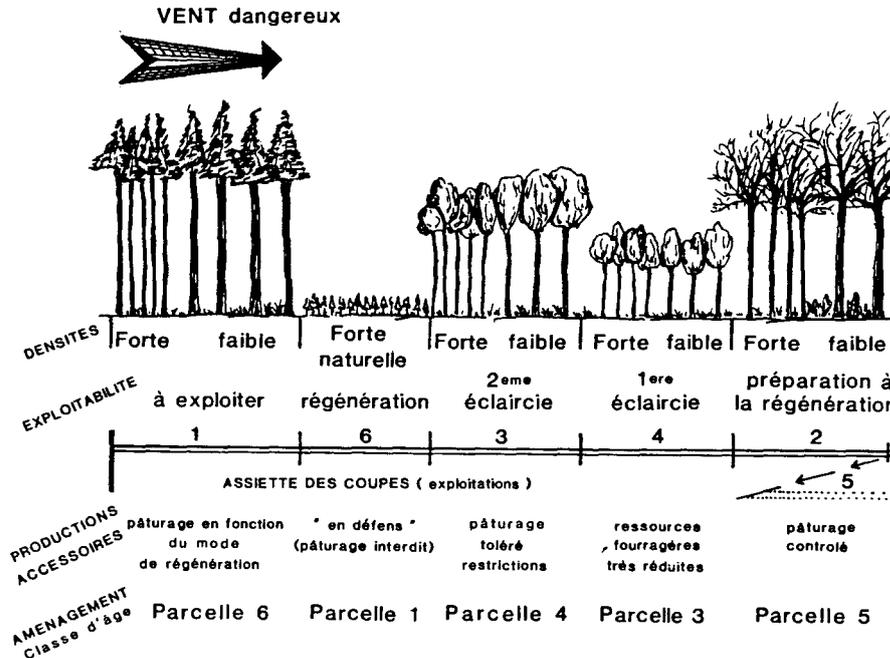
Si l'aménagement permet d'installer cette discontinuité horizontale des combustibles, le débroussaillage complété par l'élagage des arbres reste la solution pour rompre la continuité verticale soit sur des bandes privilégiées - pare-feu arborés ou non, coupures de combustible stratégiques, grandes coupures... -, soit en défense rapprochée de constructions, soit à d'assez nombreux stades du développement des peuplements forestiers.

Débroussailllements manuels ou mécaniques, par voie chimique à l'aide de phytocides et d'inhibiteurs de croissance, par le petit feu contrôlé d'hiver ou

- (1) un peuplement équienne est constitué d'arbres ayant à peu près le même âge (en considérant l'âge d'exploitabilité) ; c'est strictement le cas dans un reboisement artificiel (semis ou plantation)
- (2) parquet : "emprise, de surface variable, entre celle d'un bouquet et d'une parcelle, sur laquelle il est procédé à une opération sylvicole définie" (régénération - amélioration) (METRO). Dans notre cas le parquet doit être grand (1 ha au plus), à dominante monospécifique mais d'une autre essence quelquefois que les parquets voisins d'une même parcelle (en contradiction avec la définition de la parcelle)

par le pâturage sont les méthodes dont dispose le forestier : souvent complémentaires, ces "traitements" judicieusement associés par deux, trois ou quatre contribuent à la sauvegarde d'associations végétales dynamiques, réversibles et transformables économiquement et rapidement pour la satisfaction des besoins humains où les produits de l'élevage se situent en bonne place.

Figure 2 - Sylviculture et aménagement de forêts soumises à des vents desséchants et aux incendies (possibilités de pâturage)



II - L'ARBRE ET L'ANIMAL

Par tradition orale, le pasteur n'a guère retenu que ce que les arbres pouvaient lui apporter en compléments alimentaires et en diversification du milieu, en protection aussi de son troupeau.

C'est ainsi que l'on trouve encore aujourd'hui des bouquets de grands arbres où les troupeaux, en transhumance de la plaine littorale vers les pelouses d'altitude, se reposaient : les drailles empruntaient bien volontiers ces chemins diversifiés, tantôt abrités du vent et du soleil par des rideaux naturels d'arbres, tantôt s'approchant de ces bouquets arborés distribués dans les zones de cultures.

C'est aussi le souci actuel de constituer des abris sous forme de brise-vent, de débroussailler les "crapouilles" de galets bordant les prairies irriguées de Crau où les brebis "chôment" après la consommation des regains.

Mais l'arbre modifie aussi la composition de la flore pastorale par le rythme particulier de sa consommation en eau, par une diminution de l'évaporation du fait de la "rugosité" du paysage qu'il contribue largement à créer, par

la diminution de l'évapotranspiration des strates basses de la végétation, par d'importantes modifications de l'ensoleillement en intensité et en qualité, par un recyclage en surface des éléments minéraux pris ou repris en profondeur et combinés aux litières dont les phytotoxicités spécifiques ont ouvert la voie aux herbicides et inhibiteurs de croissance de synthèse. Ces phénomènes d'allélopathie se développent aussi à partir des racines superficielles.

Ces initiatives entre végétaux ne sont pas seulement de caractère spécifique : la densité du couvert arboré peut interdire presque toute végétation herbacée, éliminer certaines espèces... Dans les futaies mixtes de chêne et de hêtre, la flore herbacée marque assez bien la distribution des deux essences ; les feuillus et les résineux entraînent des bouleversements dans les compositions floristiques ; les noyers éliminent les solanées ; les différents eucalyptus transforment diversement les maquis où ils sont introduits... sans que nos connaissances actuelles permettent de toujours bien expliquer les mécanismes en jeu.

L'arbre isolé modifie sensiblement la flore de l'aire de projection de sa cime au sol en zone de faible turbulence atmosphérique : des nuances sont à apporter dès que les litières risquent d'être déplacées et dès que le rapport "diamètre de la cime sur sa distance au sol" diminue, atténuant ainsi l'effet "écran" pour la lumière, la pluie... Les périodes de production herbacée sont retardées à l'ombre des arbres.

Dans sa jeunesse, l'arbre redoute la destruction de sa flèche, la consommation exagérée de son feuillage, toutes les lésions de son écorce, le tassement des sols et l'écrasement de ses racines. L'abroutissement (1) ne condamne pas seulement les plants à ne plus devenir des producteurs de bois de qualité - au mieux, il entraîne la purge ou le déclassement d'une partie de la bille de pied, la plus intéressante pour le scieur -, il rend nécessaire de nombreuses interventions de dégagements de ces "bonzaïs", pour les pousser à récupérer leur place dominante dans l'ensemble des strates végétales.

Dès que flèche et verticilles supérieurs sont hors de portée, l'ébourgeonnage latéral et la consommation du feuillage des branches basses ne peuvent qu'entraîner à terme un meilleur élagage des fûts.

On rejoint là certaines récoltes de feuillages appétents pour des utilisations souvent mixtes : le prélèvement de branches de frêne et de chêne à l'automne conservées en meules, permet d'améliorer les rations hivernales du bétail, les rames effeuillées étant récupérées comme bois de fagot pour les cuissons alimentaires.

L'arbre jeune est aussi très sensible aux "frottures" (dégâts causés par frottements sur les troncs) et aux écorçages. Les écorces âgées, épaisses et dures, ne rebutent guère que les "consommateurs" : elles sont très appréciées contre les démangeaisons des grands animaux. Ces frottis (2) ne sont pas aussi sélectifs que ceux du gibier ; ils s'étendent indifféremment à de très nombreux arbres dans les parcs à bétail et nécessitent, de ce fait, des protections individuelles (barrières ou systèmes répulsifs très dissuasifs).

L'arbre peut également offrir des graines : glands et châtaignes sont les plus recherchés, les faines plus rares et de consommation délicate ; les

(1) abroutissement : action par le bétail ou le gibier de brouter les bourgeons, pousses, rameaux et feuilles des végétaux ligneux (METRO).

(2) frottis : décollement et effilochage de l'écorce des baliveaux et des jeunes résineux par frottement, principalement par les bois des cervidés (typologie des stations forestières).

fruits et graines de légumineuses, césalpiniées, rosacées... (robinier, acacia, caroubier, févier, pommier...) sont très souvent utilisés et obtenus par gaulage...

III - L'ANIMAL, L'ARBRE ET LA FORET

Le bétail restitue des éléments fertilisants par ses déjections. Libre ou soumis à des parcs fixes, le pâturage conduit à des concentrations de ces éléments en général sans grand bénéfice pour l'ensemble forestier.

Rationnellement conduits, les animaux domestiques peuvent participer, chacun en ce qui les concerne, à des travaux d'entretien des zones boisées et donc à leur protection contre des fléaux comme l'incendie, le berger en restant l'acteur principal puisque c'est de sa décision que dépend l'efficacité du troupeau.

Chaque espèce procède de façon originale. La race, le sexe, l'âge, l'état physiologique donc la saison, l'isolement ou le regroupement, la variété du milieu, l'apport d'une complémentarité alimentaire ou de "sels", la nature de la clôture... et le mode de gestion sont à prendre en compte au fur et à mesure que des précisions sont apportées sur le comportement d'animaux dans ces nombreux cas concrets.

C'est en confrontant les objectifs des forestiers et les compétences des pasteurs que des solutions techniques seront bénéfiques aux deux parties :

- la chèvre pénètre certaines formations buissonnantes, mais ses caprices lui font préférer une partie de la végétation ligneuse haute : elle écorce souvent les arbres jeunes et on ne peut la rebuter qu'en lui opposant des branches basses soigneusement conservées qu'elle transforme en dards vulnérants venant à bout de son entêtement ;
- le mouton entretient assez passivement : il est capable de consommer les jeunes rejets ligneux sur des ensouchements que l'on souhaite voir disparaître ; la brebis pénètre des maquis ou des garrigues clairs pour la mise-bas ; l'agneau puis le broutard agrandissent la trouée ;
- les bovins consomment un peu tout ; ils écrasent bien les broussailles appétentes et accélèrent ainsi l'enherbement ; ils sont rebutés par certaines plantes comme la fougère aigle dont les "frottements" provoquent des conjonctivites ; ils se frottent aux arbres ;
- les équins écrasent, se frottent et écorcent : par petites troupes, ils se prêtent à une occupation extensive du milieu ; leur concentration désertifie un pacage ;
- les porcins, enfin, peuvent être de terribles ameublisseurs de sol préparant une régénération naturelle... mais il faut les retirer à temps si l'on veut conserver l'ensemencement, éviter la détérioration des arbres, des châblis (1)

(1) châblis : arbre déraciné, renversé sous l'activité de phénomènes naturels (vent, neige...), ici par suite d'un ameublissement excessif du sol par destruction des racines

même... Des essais concluants de porcs maintenus deux mois seulement sous grands eucalyptus surmontant un puissant tapis de fougère aigle ont presque permis l'éradication de la fougère à Pontevedra (1). Mais que de dégâts dans de plus jeunes formations !

IV - AMORCE DE SOLUTIONS SYLVO-PASTORALES ANTI-INCENDIES

La protection des sols méditerranéens exposés à des phénomènes climatiques déjà excessifs ne peut guère être assurée que par des "arrangements" d'arbres :

- alignés sous forme de brise-vent ;
- régulièrement distribués suivant une maille plus ou moins large : fruitiers et essences "forestières" associés aux cultures ou aux parcours pastoraux, par exemple oliviers, amandiers... chênes verts et chênes-lièges, châtaigniers... caroubiers dans les zones méditerranéennes plus chaudes ;
- concentrés sur des objectifs de productions ligneuses fournissant, de surplus, un environnement utile, agréable et gratuit, sous la forme de boisements, de forêts.

Pour protéger ces espaces, une population rurale dynamique doit pouvoir y vivre dans de bonnes conditions. Elle doit activement participer à la défense de ses moyens de production contre l'incendie.

La création de parcours arborés est certainement la meilleure solution. Elle suppose que les exploitants de ces terres soient assurés de récolter les fruits des investissements nécessaires à l'introduction et à la conduite des arbres : par la dévolution à terme des parcours moyennant un versement symbolique, par une indemnisation en espèces ou en nature par l'attribution de droits de coupe sur d'autres arbres du même territoire arrivés à l'âge d'exploitabilité, ou par des baux à long terme... Car l'attribution possible des produits ligneux aux bailleurs de fonds décourage ce genre d'investissement. Les arbres sont à protéger du bétail pendant la période nécessaire à leur auto-défense, mais le surcoût est supportable aux faibles densités conseillées de 50 à 100 arbres à l'hectare.

Certaines formations arborées claires ou par bouquets peuvent être transformées en "savane arborée" ou en "pré-bois", une formation bien connue des jurassiens. Cette évolution exige une conduite ferme des troupeaux, des méthodes adaptées à chaque espèce lors du débroussaillage et des élagages incitatifs ou préparatoires à l'ouverture du parcours.

(1) implantation d'une station de recherches forestières (INIA) en Gallice espagnole

Les forêts sont à protéger de l'incendie et à rendre moins sensibles aux dégâts du feu.

Les pare-feu et coupures de combustible constituent des zones de parcours à débarrasser des broussailles en cours d'année sans jamais en tolérer un fort développement : ils ne doivent comporter au moment de la sécheresse estivale strictement que des herbacées. Les arbres conservés sont à respecter. Ces coupures linéaires entraînent de longs déplacements des troupeaux ; l'abreuvement des animaux est une des charges supplémentaires sur les parcours imposés et le débroussaillage n'est satisfaisant qu'avec une conduite sérieuse du troupeau et un mode d'élevage décrit par ailleurs. Il reste aussi indispensable de compléter l'alimentation pendant la plus grande partie de l'année : cultures irriguées voisines et transport ou cultures intensives, localisées et bien distribuées, à proximité des coupures.

L'aménagement en "mosaïque" permet de satisfaire le forestier et les besoins de l'éleveur.

En forêt, de grandes précautions restent à prendre vis-à-vis du bétail et certaines espèces animales restent indésirables sauf, peut-être, sous forme de passage accompagné de très courte durée.

Conditions atmosphériques et sensibilité des sols humides au piétinement des animaux interdisent souvent leur pénétration, même dans les peuplements normalement susceptibles d'accepter un pacage : le rouleau "pied de mouton" pour le damage des remblais n'est-il pas dérivé de cette observation ?

Il faut que l'expérience, prudemment conduite, permette de déterminer les possibilités de chaque animal, en matière :

- de débroussaillage préalable à une régénération naturelle ou à une plantation, y compris l'éradication d'espèces végétales grégaires et l'épuisement des ensouchements indésirables (résultat obtenu avant enrésinement d'un taillis exploité, la fertilisation étant probablement acquise à la suite du pacage) ;
- de dégagements prudents des régénérations sans dégâts aucun sur les flèches, les écorces... par une réduction efficace des espèces végétales concurrentes ;
- de contrôle de l'embroussaillage sous des hauts taillis, de jeunes et vieilles futaies : pour la nécessaire protection contre le feu malgré des valeurs fourragères faibles à récupérer ;
- de récolte de fruits et de graines hors période de régénération naturelle prévue par l'aménagement, souvent par passage du troupeau en fin de journée, pour assurer alors un complément alimentaire de haute qualité : qui n'a pas entendu parler du panage (1) ?

Ces interventions, inscrites dans l'aménagement, supposent mobilité et encadrement ou clôture du troupeau, donc des bergeries mobiles pour éviter les longs déplacements ; il faut concilier les lentes rotations des interventions sylvicoles avec les rapides déplacements des pâturages instantanés à forte densité, technique moderne et efficace de débroussaillage. Mais comment accorder les coûts de transport, de compléments alimentaires et d'eau, profiter de la fertilisation dans une gestion rentable ?

(1) pasnage ou panage : action de faire pâturer les porcs en forêt (METRO)

V - EXEMPLE DE CREATION D'UNE EXPLOITATION SYLVO-PASTORALE EN BASSE MONTAGNE MEDITERRANEENNE

Ce schéma est adapté à la "copropriété" : de bons accords sur les "usages" consentis aux uns et aux autres en garantissent un harmonieux développement.

A partir d'un territoire arboré où les densités de boisement varient sensiblement, on peut envisager la création progressive d'une exploitation mixte à base d'élevage et de récolte de produits ligneux, des exonérations fiscales amenant les propriétaires non résidents à échanger une partie des produits de leurs biens contre des services ou des "bénéfices" retirés d'un mode de gestion plus dynamique du "preneur-résident".

Trois fonctions sont reconnues sur l'ensemble du territoire où un assolement sylvo-pastoral reste la préoccupation à très long terme :

- Quelques terrains arables, de préférences irrigables, assurent des productions vivrières, celles de grains et de fourrages indispensables à l'alimentation des troupeaux ; certains arbres n'en sont pas exclus.
- Des terrains de potentialités forestières intéressantes, du fait de leur boisement ou des possibilités d'enrichissement facile par introduction d'essences à forte croissance juvénile et bonne productivité ligneuse, sont l'objet d'une sylviculture intensive dans le cadre d'un plan simple de gestion : les courtes révolutions (1) y sont privilégiées car elles correspondent mieux aux nécessités de la gestion privée.

L'animal est alors associé à la sylviculture : l'élevage y reste subordonné à la production de bois. Le troupeau participe au débroussaillage, consomme l'herbe des seuls peuplements défensables (2), les glands et les autres fruits.

Les jeunes reboisements sont nécessairement débarrassés des adventices vraies et des végétaux temporairement indésirables dont certains forment le sous-étage ultérieurement. Dans les premières années, la concurrence herbacée est la plus nocive : le travail mécanique du sol et les herbicides ont pour conséquence des croissances initiales plus fortes des essences forestières, sans contraintes excessives pour leurs mises en oeuvre. Par la suite, le boisement étant considéré comme acquis, les accroissements ne se maintiennent à un niveau acceptable que si la végétation reste subordonnée aux essences principales. Ces débroussaillages s'effectuent par toutes les méthodes assurant cette sélectivité indispensable vis-à-vis des arbres ; le feu contrôlé ne doit cependant intervenir que dans un nombre limité de cas bien précisés par les résultats de recherches sur les essences et sur les diamètres minimum spécifiques de résistance, ces derniers étant liés en partie aux épaisseurs d'écorce.

(1) révolution : temps nécessaire au développement des arbres exploités lors de la coupe définitive d'une futaie (= durée de renouvellement du régime de la futaie équienne régulière)

(2) défensable : en état de défensabilité, c'est-à-dire en état de ne pas subir de dommage du fait de la dent ou du pied du bétail (METRO). Ne pas confondre avec la "mise en défens", c'est-à-dire l'interdiction au parcours du bétail

Dans ce cadre, on englobe les rideaux brise-vent simples, ou mieux à plusieurs rangs afin de diminuer la proportion des "bois" de qualité médiocre d'arbres soumis à la pression d'un vent dominant - les rideaux forment des abris latéraux ; à plusieurs rangs, ils peuvent être ouverts au troupeau, avec précautions.

- La plus grande superficie associe l'animal et l'arbre : un aménagement par parquets permet toutes les combinaisons et la diversification des structures végétales ; il assure l'étalement des productions d'herbe et il est intégré dans le dispositif général de prévention contre les incendies.

Les débroussailllements souvent mécanisés sont associés ou non à des labours ou à des sous-solages, à des traitements phytocides, à des écobuages ou à des feux contrôlés d'hiver. Pour réduire les investissements initiaux, des parquets sont aussi directement abandonnés aux animaux : les chèvres sont certainement les plus aptes aux premiers débroussailllements ; elles peuvent ensuite réduire progressivement les bouquets d'où une tige "d'avenir" se dégagera, probablement dans une phase ultérieure, pour donner un des arbres du "parc" ; elles ouvrent ainsi la voie aux ovins... Des plantations d'arbres fourragers ou producteurs de graines comestibles, protégés par des manchons ou réservés aux parquets mis en réserve, sont effectuées...

Les feux contrôlés qui stimulent souvent et étalent dans le temps les productions fourragères herbacées sont alors bénéfiques même si parfois il faut assurer la protection des arbres en écartant les combustibles trop proches de chaque tronc, sur un mètre environ ou plus pour les grosses cimes. La fréquence de ces feux est alors fonction de la vitesse d'embroussaillage .

Cette exploitation souple et adaptée au développement du troupeau en nombre de bêtes conduit à ce paysage de dehesa des riches élevages de la meseta centrale espagnole où les gros chênes verts à large cime sont souvent sortis de ces bouquets.

CONCLUSION

Nos structures foncières figées par les réglementations cadastrales et fiscales depuis presque deux siècles, souvent "rebétonnées" par un zonage trop strict et mal compris, ne sont guère favorables à ces assolements sylvo-pastoraux à très long terme (un siècle et plus), probablement les plus efficaces pour réanimer les zones méditerranéennes des collines et des basses montagnes.

Les gestionnaires n'ont cependant pas attendu que la mode redécouvre ce pastoralisme associé à l'arbre : de nombreuses tolérances, des accords tacites solides ont toujours permis que des troupeaux ovins, quelquefois des bovins et des chevaux en faible nombre, participent aux activités forestières. Mais le tempérament des français n'a pas permis de faire passer dans des textes réglementaires ce qui serait devenu un droit absolu sans devoir.

Les forêts domaniales assurent la plus grande part des approvisionnements en bois de haute qualité ; elles participent aussi à ce qu'il y a de mieux dans notre environnement naturel : faut-il y risquer d'autres introductions tacites de troupeaux que celles qui y sont tolérées ?

Alors que l'espace privé boisé, particulièrement important en surface, soumis aux aléas de fréquentes successions et assez généralement embroussaillé, offre ces possibilités d'associations sylvo-pastorales et nourrit si peu de troupeaux !

N'est-ce pas la crainte d'un retour aux droits d'usage qui entrave cette évolution d'une situation héritée de la séparation des bois et des champs entre des mains d'autant plus étrangères que les premières sont nécessairement rurales et les secondes le plus souvent urbaines. Il faut reconstituer la forêt paysanne.

Le pâturage en forêt est possible dans le cadre d'un aménagement ou de plans simples de gestion. Les bénéfices que l'on peut en retirer sont très variables. Il faut éviter qu'ils ne soient négatifs.

Mais il ne faudrait pas se faire trop d'illusions : le bétail ne peut trouver en forêt que des compléments alimentaires ou une faible portion de son alimentation. Le parcours arboré peut apporter beaucoup plus de satisfactions.

P. DELABRAZE
Station INRA de sylviculture
méditerranéenne d'Avignon

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- COCHET P. (1977) : Etude et culture de la forêt, Manuel pratique de gestion forestière, 3e ed., E.N.G.R.E.F. Nancy, 235 p.
- DELABRAZE P. (1985) : Bases biologiques et physiques de la prévention des incendies de forêt, C.N.R.S. Paris, 16 p ; publié avec avertissement et abaque : n° 5/85, document du Département INRA des recherches forestières, Station de sylviculture méditerranéenne d'Avignon.
- LANIER L. et al. (1986) : Précis de sylviculture, E.N.G.R.E.F. Nancy, 468 p.
- METRO A. (1975) : Terminologie forestière (version française), collection multilingue, n° 2, Ass. Fr. des Eaux et Forêts et Comité conjoint FAO-IUFRO, 432 p.